

SAS 21-23 janvier 2025 - Date du parcours du 17 février 2025 au 09 juillet 2025

**GRETA des METIERS du TERTIAIRE et HOTELLERIE-
RESTAURATION**

**29 bis rue Cronstadt 75015 PARIS / Tél : Accueil standard :
01.53.68.06.90**

METRO : Ligne 12 (arrêt Convention)

**Contact par mail pour
Entretien individuel en LSF
½ journée**

interprète LSF si besoin

Mail : p.gicquel@gretametehor.com

REUNION D'INFORMATION

**Date : selon rendez-vous avec la référente
sourde signante en LSF**

Pré-requis :

Avoir un niveau 3 ou infra 3

**Être inscrit en Mission Locale ou être
inscrit à France Travail ou Cap Emploi ou
autres prescripteurs ...**

**Être en capacité de suivre une
formation à temps plein (35h/semaine)**

**Parcours de formation de *21 semaines en
centre (SAS et 2 périodes entreprise compris)***

**L'objectif est de proposer un Parcours
Spécifique, adapté aux publics sourds et
malentendants, capables de justifier leur
choix de formation et d'expliquer leur souhait
de s'engager dans un parcours de
construction de projet.**

**SAS accueil : Présentation du dispositif,
évaluation des compétences, entretien
individuel, accompagnement pour la
constitution du dossier administratif.**

Dates du SAS : 21 au 23 janvier 2025

La formation est constituée de 5 modules :

**Projet professionnel (construction et
consolidation du projet), Communication en
LSF, TIC, Remise à niveau professionnalisante,
Atelier théâtre.**

**2 périodes de stage en entreprise et plateaux
techniques**

Partie réservée aux prescripteurs

→ Critères à vérifier

- Le candidat (la candidate) formule les spécificités et les exigences de l'engagement en formation et de l'élaboration d'un projet professionnel, est prêt(e) à faire évoluer ses habitudes personnelles pour adopter une posture professionnelle et s'adapter aux contraintes liées au parcours (en centre et en entreprise).

→ Identification des compétences pour compléter la construction et validation du projet, à partir du référentiel régional d'insertion professionnelle « carte de compétences » : CCR3.0

Axe 4 « créer les conditions favorables à la réussite de son projet » - « identifie les obstacles à surmonter en vue de son insertion professionnelle » :

- Identifie les freins à son insertion, accepte d'être accompagné ;
- Se renseigne sur des personnes/lieux ressources pour surmonter ses freins.

Axe 5 « construire son projet professionnel » - « émet une ou plusieurs idées de projet professionnel » :

- Enonce une ou plusieurs idées de métiers ;
- Identifie les exigences et les réalités du ou des secteurs visés.

Référent du(de la) candidat (e):Nom et prénom du(de la) candidat (e) :

Structure orientant :Date de l'orientation :

A envoyer par mail à : p.gicquel@gretametehor.com